

ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS -J I J E L

Réf: DOT/SDT/DRA/SRU/ 63/2022

Jijel le: 21 11 2022

MISE EN DEMEURE

* Identification des parties :

- Service contractant : la direction opérationnelle d'Algerie télécom Jijel

- Partenaire contractant. Entreprise **BOUNECHE WALID** représentée par son géran Mr BOUALI RIDHA ,sis à : **CITE 1000 LOGTS HARRATENE B27-LOCAL 04**

* Identification de l'opération

- Contrat N°: 21/AT/SDT/DRA/2022

- ODS de démarrage des travaux : 117 du 19.12.2022

- Projet: RACCORDEMENT DE 100 ABONNES CUIVRE - ZONE CMP EL MILIA

* Objet de la mise en demeure :

Je viens par la présente vous informer que vous n'avez pas encore notifié l'ODS relatif au projet en question, malgré nos appels téléphoniques répétitifs ainsi la convocation envoyée en date du 26.12.2022.

A cet effet, vous êtes mise en demeure, et vous êtes tenu de se rapprocher de nos services dans un délais n'excédant pas 08 jours .

Faute de quoi, la direction opérationnelle des télécoms Jijel se réserve le droit de prendre les mesures administrative et réglementaire contre votre entreprise

Le Directeur

Le Dire

anunications de jije

Signe: Youcef BELLIL